

« HOLDING 2H »

Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 464.000 €
Siège Social : 469 Route des Aulnes

74370 – VILLAZ

* * *

SIREN 823.510.524 RCS ANNECY

* * *

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 MAI 2026

Décision de l'Associé Unique du 21 mai 2026, concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Deuxième Décision

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à la somme nette de 85.352,69 Euros, de la manière suivante :

- A la « Réserve Légale », 5%, ci	€	4.267,63
- A l'Associé Unique, à titre de dividendes, ci	€	25.056,00
- Au compte « Autres Réserves », le solde, ci	€	56.029,06
Total égal au bénéfice de l'exercice, ci	€	85.352,69

Ainsi, chacune des 46.400 parts sociales composant le capital social recevra un dividende de 0,54 Euros.

Ce dividende sera payé à compter de ce jour, et au plus tard le 30 septembre 2026.

L'Associé Unique prend acte de ce qu'il a été informé que :

- les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 31,4 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus : dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25.056,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique rappelle en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux :

- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : un dividende de 0,22 € par part sociale, soit pour l'ensemble des 46.400 parts sociales, une somme de 10.208 €, éligible à l'abattement de 40 %.
- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 : un dividende de 0,22 € par part sociale, soit pour l'ensemble des 46.400 parts sociales, une somme de 10.208 €, éligible à l'abattement de 40 %.
- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 : un dividende de 0,76 € par part sociale, soit pour l'ensemble des 46.400 parts sociales, une somme de 35.064 €, éligible à l'abattement de 40 %.

**Pour Copie Certifiée Conforme
LE GERANT**





EUREX

FAIRE DE L'AUDACE
VOTRE CAPITAL

COMPTES ANNUELS 2025

EURL HOLDING 2H

469 Route des Aulnes

74370 VILLAZ

NAF : 6420Z

SIRET : 82351052400015

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

pour copie certifiée conforme

Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Attestation sans observation	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	9
Bilan Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	13
GESTION	
Soldes intermédiaires de gestion	16
LIASSE	

pour copie conforme

Annexe

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	3 053	3 287
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES VI	3 053	3 287
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	92 473	91 100
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	85 353	81 644
Produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles VIII		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats IX		
Impôts sur les bénéfices X		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	106 311	105 147
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 958	23 503
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	85 353	81 644
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Article R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 281 037 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 85 353 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03, actualisé du règlement 2022-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entreprise a décidé d'appliquer le rgt 2022-06 à compter du 01/01/2025

Les impacts sur les comptes sont les suivants :

Transfert 16884000 à 16480000

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Frais de constitution et d'augmentation de capital

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits au compte de résultat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans, |
| • Autres | XXX ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Emprunts

Les primes de remboursement d'emprunt sont amorties sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Les primes de remboursement d'emprunt sont amorties sur la durée de l'emprunt par fractions égales.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont incorporés dans le coût de l'actif.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, indépendamment de l'utilisation qui est faite des capitaux empruntés.

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	31/12/2025 ③
Capital souscrit non appelé	I AA			
Frais d'établissement	AB		AC	
Frais de développement	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
Fonds commercial (1)	AH		AJ	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
Terrains	AN	87 210	AO	87 210
Constructions	AP	162 792	AQ	31 192
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	59 470	AU	39 598
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
Participations (2)	CS	463 750	CT	463 750
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (2)	CU		CV	
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC	
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE	
Prêts (2)	BF		BG	
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI	
TOTAL II	BJ	773 222	BK	70 790
Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
- de biens	BN		BO	
En cours de production	BP		BQ	
- de services	BR		BS	
Produits intermédiaires et finis	BT		BU	
Marchandises	BV		BW	
Avances et acomptes sur commandes	BX	315	BY	315
Clients et comptes rattachés (3)	BZ	196 303	CA	196 303
Autres créances (3)	CB		CC	
Capital souscrit appelé, non versé	CD	355 504	CE	355 504
V.M.P. (dont actions propres)	CF	26 483	CG	26 483
Disponibilités	CH		CI	
Charges constatées d'avance (3)	CJ	578 605	CK	578 605
TOTAL III	CJ	578 605	CK	578 605
Frais d'émission d'emprunts	IV CW			
Primes de remboursement des emprunts	V CM			
Ecart de conversion actif et diff. d'évaluation	VI CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 351 827	LA	70 790
Clause de réserve de propriété :				
Immobilisations	(1) Droit au bail			
Stocks	(2) A moins d'1 an	CP		
Créances	(3) A plus d'1 an	CR		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐**G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	35 264
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		35 264
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	35 264

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥		
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

			Net	31/12/2025
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	464 000	DA	464 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC	
Réserve légale (3)			DD	29 363
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) E1		DG	481 800
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	85 353
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
		TOTAL I	DL	1 060 516
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
		TOTAL II	DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
		TOTAL III	DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	190 123
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) E1		DV	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 672
Dettes fiscales et sociales			DY	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Instrument financier à terme			D1	
Autres dettes			EA	25 027
Produits constatés d'avance (4)			EB	700
		TOTAL IV	EC	220 521
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation			V	ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	1 281 037

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
(2) Dont écart de réévaluation libre		1D	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	46 100
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	10 785	FH		FI	10 785
Chiffre d'affaires net	FJ	10 785	FK		FL	10 785
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions					FP	
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI	
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 785
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	6 155
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 267
Salaires et traitements					FY	
Cotisations sociales (10)					FZ	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA	10 482
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux dépréciations					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	
Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	17 905
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-7 120
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	80 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	11 087
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 439
Reprises sur dépréciations					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	
Total des produits financiers (V)					GP	95 526
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 053
Différences négatives de change					GS	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	3 053
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	92 473
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	85 353

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

		31/12/2025
Produits exceptionnels (7)	VII	HD
Charges exceptionnelles (6 bis, 6 ter, 7)	VIII	HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	HJ
Impôts sur les bénéfices	X	HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	106 311
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	20 958
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	85 353
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
(2)	- Produits de locations immobilières	HY
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP
	- Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
	- Primes et cotisations complémentaires personnelles	A8
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A10	
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A11	
(14)	- Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG	87 210	KH		KI	
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9		KJ	162 792	KK	KL
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1		KM		KN	KO
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2		KP		KQ	KR
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)	M3			KS		KT	KU
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV	44 195	KW	KX
	- Matériel de transport			KY		KZ	LA
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		15 275	LB		LC	LD
	- Emballages récupérables et divers			LE		LF	LG
Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	309 472	LO		LP	
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U	463 750	8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
	TOTAL IV	LQ	463 750	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	773 222	ØH	ØJ
CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
		Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	ØØ	DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW		IX	
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP	LX	LY	87 210	LZ	
Constructions :	- Sur sol propre	IQ	MA	MB	162 792	MC	
	- Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF	
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions	IS	MG	MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK		ML	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers	IU	MM	MN	44 195	MO	
	- Matériel de transport	IV	MP	MQ		MR	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	15 275	MU	
	- Emballages récupérables et divers	IX	MV	MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	309 472	NI	
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW	
Autres participations		IO	ØX	ØY	463 750	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F		2G	
	TOTAL IV	I3	NJ	NK	463 750	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	773 222	ØM	